Nations Unies A/56/308

Assemblée générale

Distr. générale
21 août 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 20 d) de l'ordre du jour provisoire*
Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale

Participation de volontaires, les « Casques blancs », aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général**

I. Introduction

1. Dans ses résolutions 49/139 B du 20 décembre 1994, 50/19 du 28 novembre 1995, 52/171 du 16 décembre 1997 et 54/98 du 8 décembre 1999, l'Assemblée générale a demandé au Programme des Volontaires des Nations Unies, administré par le Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires, agissant de concert avec l'ensemble des organismes des Nations Unies, d'encourager l'utilisation des moyens qu'offre le Projet « Casques blancs ». Ce projet, créé par le Gouvernement argentin, repose sur la notion d'équipes de réserve qualifiées et préalablement désignées de volontaires issus de divers corps de volontaires nationaux, qui puissent être mises à la disposition du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue d'apporter un appui immédiat aux activités de secours, de relèvement, de reconstruction et de développement menées dans le cadre du système des Nations Unies.

2. Le présent rapport, portant sur la période allant de juillet 1999 à juillet 2001, rend compte des nouveaux progrès accomplis en collaboration avec différents partenaires, en particulier avec le Gouvernement argentin, par l'entremise de la Commission des Casques blancs pour l'Argentine.

3. Le rapport décrit les principales activités du programme et leurs résultats, les mécanismes et partenariats existants ainsi que les modalités de financement et de mobilisation des ressources, et met en relief les possibilités d'étendre la portée du projet. Il a été reconnu que nombre des parties concernées attachaient une grande valeur à cette initiative commune ainsi qu'au Programme des Volontaires des Nations Unies et des Casques blancs qui en découlait. Les bénéficiaires, les bureaux de pays des Nations Unies et nombre de particuliers et d'organisations consultées ont estimé qu'il s'agissait d'un programme utile comme mécanisme d'appui aux activités humanitaires.

* A/56/150.

** Document présenté le 21 août 2001 seulement, dans le souci d'y faire figurer une information aussi actuelle que possible.

01-51729 (F) 130901 170901

4. Dans le cadre prévu par les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, le Gouvernement argentin, par le biais de sa Commission des Casques blancs, a continué d'appuyer activement, en collaboration avec les Volontaires des Nations Unies, un élargissement de ce programme. Le partenariat entre les Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs est un exemple d'application réussie de la formule et du dispositif des Casques blancs. Tandis que la plupart des activités ont été menées dans le cadre de ce partenariat, d'autres pays se sont dotés de centres nationaux de coordination qui devraient permettre d'élargir le champ du projet.

II. Principales activités du programme

5. On trouvera ci-après la liste des principales activités entreprises dans le cadre du partenariat entre les Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs depuis le dernier rapport présenté à la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale en 1999 :

a) La Commission des Casques blancs a été désignée comme centre de coordination de l'Année internationale des Volontaires devant avoir lieu en 2001 et a participé activement à sa promotion et à sa célébration. Cette initiative a été mentionnée pour la première fois au sein du système des Nations Unies en 1996 et l'Assemblée générale, à sa cinquante-deuxième session, a désigné l'année 2001 Année internationale des Volontaires, dans sa résolution 52/17 le 20 novembre 1997, afin de promouvoir le noble concept du volontariat aux fins suivantes : sensibiliser l'opinion à la valeur du volontariat, faciliter la participation, la création de réseaux et la promotion. Le concept inclut les initiatives volontaires aux niveaux local et national, ainsi que dans le cadre de programmes bilatéraux et internationaux. Le principe sous-jacent implique qu'il importe plus que jamais de faire appel aux services de volontaires de plus en plus nombreux pour traiter de questions prioritaires concernant les domaines social, économique, culturel et humanitaire, et contribuer à la consolidation de la paix;

b) En réponse à l'appel lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et à la demande du Programme alimentaire mondial, pour aider le Mozambique à faire face aux inondations en mars 2000, la Commission des Casques blancs a sélectionné des volontaires chargés de superviser la distribution des vivres et secourir les personnes évacuées dans des centres;

c) La Commission des Casques blancs a créé des équipes d'intervention rapide pouvant être déployées en 72 heures. Dans le cadre d'une initiative conjointe prise en avril 2000, les Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs ont préselectionné une équipe d'experts devant constituer le noyau de l'équipe d'intervention rapide;

d) Compte tenu de l'appel lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour faire face aux conséquences des tremblements de terre qui ont frappé El Salvador au début de l'année 2001, et conformément au projet d'intervention rapide en cas d'urgence humanitaire du Projet Casques blancs et des Volontaires des Nations Unies, une équipe a été dépêchée à San Salvador en moins de 72 heures. Elle a collaboré avec les autorités locales et les organismes du système des Nations Unies en vue de recenser les besoins immédiats, ainsi que les besoins de reconstruction afin d'épauler le Gouvernement dans sa tâche de planification. En coordination avec l'UNICEF, une équipe d'architectes des Volontaires des Nations Unies et des Casques blancs a été envoyée en El Salvador afin d'aider à reconstruire les écoles de la région;

e) En réponse à un appel lancé par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et le Programme alimentaire mondial par l'intermédiaire du Programme des Volontaires des Nations Unies, les Casques blancs ont constitué et envoyé sur le terrain une équipe de volontaires chargée d'assurer des activités d'appui dans les camps de réfugiés en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine;

f) Les Gouvernements français et argentin ont convenu de mettre en oeuvre la troisième phase d'un projet de développement communautaire et d'alimentation en eau potable, visant à épauler une organisation non gouvernementale se consacrant à ces tâches dans le sud-est d'Haïti. Il s'agit d'assurer l'entretien des circuits d'alimentation en eau et de mettre en oeuvre un programme d'éducation sanitaire concernant les maladies d'origine hydrique;

g) Trois municipalités du territoire palestinien occupé ont demandé aux Casques blancs de mettre en oeuvre un projet régional en matière d'aménagement urbain et de systèmes d'information géographique

analogue à un projet exécuté dans la bande de Gaza. Ce projet a été exécuté en coopération avec un projet de l'Association des municipalités canadiennes et a bénéficié d'un appui financier de l'Argentine et de la Finlande;

h) À la mi-février 1998, un programme de lutte contre la brucellose a été entrepris dans la bande de Gaza en collaboration avec l'Institut national argentin de la technologie agricole et des techniques d'élevage et l'Organisation mondiale de la santé et coordonné par le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Jérusalem;

i) Dans le cadre d'un projet du PNUD en cours, un projet des Casques blancs a été entrepris en vue d'aider les municipalités de la région de Bethléem à améliorer l'infrastructure, à gérer les espaces publics, et à mettre en oeuvre des projets spécifiques destinés à faire face à l'afflux de touristes attendus dans la région à l'occasion des célébrations du Millénaire;

j) Au cours d'une réunion du Marché commun du Sud (Mercosur), qui s'est tenue à Buenos Aires en juin 2000, il a été décidé que les initiatives régionales d'aide humanitaire devraient être renforcées et dûment coordonnées. C'est dans cette optique que les Casques blancs travaillent actuellement à l'élaboration d'un plan d'action qui concernerait les États membres de Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et des partenaires associés (Bolivie et Chili);

k) Face au succès qu'a obtenu le projet concernant le sport, mené par les Casques blancs au Liban et mis en oeuvre en coopération avec les Casques bleus envoyés par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), en mars 2001, les Volontaires des Nations Unies et les Casques blancs ont lancé un programme en collaboration avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) visant à développer les activités sportives au Kosovo (République fédérale de Yougoslavie). Les Volontaires du Programme des Volontaires des Nations Unies et des Casques blancs ont participé à la mise au point de programmes de formation et d'entraînement sportifs et d'activités sportives en tant que moyen de promotion sociale;

l) En coordination avec le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, un volontaire du Programme des Volontaires des Nations Unies et des Casques blancs prête son concours pendant l'année 2001 au bureau du Programme en Équateur afin de venir en aide aux personnes déplacées de Colombie;

m) À la demande des Volontaires des Nations Unies, deux volontaires des Casques blancs ont été envoyés au Guyana pour remplir les fonctions d'observateur des élections nationales tenues en mars 2001;

n) Dans le cadre d'un projet du PNUD, le Gouvernement vénézuélien a accueilli, à Caracas en mai 2001, un séminaire concernant le Projet Casques blancs, auquel ont participé des représentants des bureaux gouvernementaux, des organisations non gouvernementales et des organismes du système des Nations Unies;

o) À la suite du tremblement de terre catastrophique qui a dévasté la province indienne du Gujarat au début de 2001, et à la demande du Gouvernement indien, la Commission des Casques blancs a chargé trois sismologues de la mise au point d'un programme axé sur la prévention.

6. L'assistance que les Casques blancs fournissent directement aux pays, en dehors du partenariat établi avec les Volontaires des Nations Unies et le système des Nations Unies, a également montré que le déploiement sur le terrain d'équipes de réserve de volontaires qualifiées et préalablement désignées permet d'obtenir :

a) En décembre 1999, à la suite des inondations dévastatrices qui ont ravagé le Venezuela, et à la demande du Gouvernement, la Commission des Casques blancs a envoyé une équipe de volontaires spécialistes des systèmes de gestion de l'approvisionnement d'urgence afin d'installer des logiciels et de former le personnel de la Croix-Rouge du Venezuela à se servir du matériel. Une aide médicale a également été apportée;

b) À la demande des autorités locales, trois volontaires spécialistes des systèmes de gestion de l'approvisionnement d'urgence ont été envoyés en El Salvador afin d'y installer des logiciels et d'initier le personnel local à leur utilisation;

c) Dans le cadre du programme humanitaire de déminage, quatre Casques blancs superviseurs internationaux ont participé à des activités de déminage au Nicaragua, au Honduras et au Costa Rica, depuis janvier 1999;

d) En 1999, sur la recommandation d'une mission de reconnaissance ayant aussi fourni des secours humanitaires pour aider le Nicaragua à faire face aux conséquences de l'ouragan Mitch, une mission conjointe des Casques blancs et de l'Organisation des États américains (OEA) a dressé le bilan des pertes subies dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage de bétail par les petits éleveurs de bétail afin de les aider à rétablir leur capacité de production affectée par l'ouragan Mitch, voire à l'améliorer;

e) En réponse aux besoins recensés par la mission initiale, dépêchée à la suite du passage de l'ouragan Mitch, un programme d'éducation sanitaire, financé par le Fonds d'affectation spéciale du Projet Casques blancs et de l'OEA, a été lancé en février 1999 à Jinotega (Nicaragua), en vue de sensibiliser la population en majorité autochtone à l'importance de l'hygiène et à l'utilisation de l'eau salubre;

f) Dans ce cadre, un deuxième projet a été exécuté conjointement avec la Fondation panaméricaine de développement et financé par le Fonds d'affectation spéciale du Projet Casques blancs et de l'OEA. Une mission préparatoire avait été chargée de recenser les besoins matériels de deux hôpitaux honduriens, gravement touchés par l'ouragan Mitch. L'aide fournie a consisté à doter deux centres d'équipements spécifiques et à former le personnel local à l'utilisation et à la maintenance des équipements fournis;

g) À la suite du tremblement de terre qui a frappé le sud du Pérou en juin 2001, quatre volontaires des Casques blancs ont été dépêchés dans ce pays afin de contribuer à assurer la gestion de l'approvisionnement d'urgence, de fournir une aide psychologique aux victimes et d'évaluer les dommages structurels.

III. Mécanismes et partenariats existants

7. Toutes les activités menées conjointement par les Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs ont continué de s'inscrire dans le cadre de programmes d'assistance humanitaire et de développement des organismes des Nations Unies, en réponse directe à des demandes émanant de gouvernements ou à des appels lancés par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

8. Au cours de la période considérée, des activités ont été menées en collaboration, notamment, avec les organismes des Nations Unies suivants : le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ainsi qu'avec des institutions nationales des pays bénéficiaires. Au cours de missions communes menées en Angola, en Haïti et dans le territoire palestinien occupé, les Casques blancs ont bénéficié de l'appui financier et technique des Gouvernements allemand, américain, espagnol, français, grec, italien et japonais.

9. Dans l'évaluation commune des activités de coopération au programme réalisée en 1999, les Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs ont pris note de l'expérience qu'avait permis d'acquérir la mise en oeuvre de la formule des Casques blancs et ont indiqué que celle-ci pourrait devenir un précieux mécanisme d'assistance. Il est par conséquent possible de mettre à profit ce potentiel et d'instituer des partenariats avec d'autres corps de volontaires nationaux, représentants de la société civile, organisations régionales et institutions multilatérales de financement.

10. Au vu du succès des missions communes récentes en El Salvador, le Projet Casques blancs, les Volontaires des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) envisagent actuellement la conclusion éventuelle d'un accord conditionnel aux fins d'une future collaboration.

IV. Financement et mobilisation des ressources

11. Dans sa résolution 49/139 B, l'Assemblée générale a approuvé la création d'un compte spécial au sein du Fonds bénévole spécial du Programme des Volontaires des Nations Unies.

12. Le Gouvernement argentin reste le principal contribuant au compte spécial des Volontaires des Nations Unies. Un certain nombre d'autres pays se sont cependant déclarés disposés à appuyer les activités du projet en versant des contributions en espèces ou en nature.

13. Le 1er juillet 1999, un accord de coopération technique régionale a été signé entre le Secrétariat général de l'OEA et la Banque interaméricaine de développement (BID). Dans le cadre de cet accord, la BID a décidé de verser à titre gracieux une contribution de 750 000 dollars des États-Unis, ou son équivalent dans n'importe quelle devise convertible, pour le financement des opérations des volontaires des Casques blancs sur le continent. Cette première initiative importante facilitera la mise en place d'un fonds, géré par l'OEA, destiné à financer des actions humanitaires dans le cadre du Projet Casques blancs.

14. D'autres possibilités de financement continuent d'être à l'étude. Parmi les nouvelles sources de financement pourraient figurer, par exemple, le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies (AGFUND). Les documents nécessaires à la conclusion d'un accord visant à financer les opérations des Casques blancs dans des lieux et des activités présentant des intérêts communs, ont été échangés avec le Fonds du golfe arabique.

V. Conclusions

15. Les conclusions de l'évaluation des activités de coopération au programme effectuée conjointement par le Programme des Volontaires des Nations Unies et la Commission des Casques blancs en 1999 indiquent qu'un nombre croissant d'États Membres seraient disposés à créer un corps de volontaires nationaux, ou à le renforcer, à l'appui du Projet des Casques blancs. La formule consistant en des équipes de réserve, qualifiées et préalablement désignées de volontaires est perçue comme un mécanisme pouvant être mis à la disposition des organismes des Nations Unies par le biais du Programme des Volontaires des Nations Unies pour appuyer des activités de secours d'urgence, de relèvement, de reconstruction et de développement.

16. Tenant compte de la résolution 54/98 de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1999, le Gouvernement argentin a confirmé son appui au Projet Casques blancs et désigné un nouveau président et de nouveaux membres pour le Conseil d'administration de la Commission, qui ont élaboré le programme de missions des Casques blancs depuis 2000, conjointement avec les Volontaires des Nations Unies.

17. Pour permettre au Programme des Volontaires des Nations Unies, à la Commission des Casques blancs et aux gouvernements participants de mieux tirer parti de l'expérience acquise dans le cadre de ce projet, et pour que cette expérience puisse servir à d'autres États Membres, il est à souhaiter que de nouvelles contributions seront versées au compte spécial des Volontaires des Nations Unies.